

COMPTE-RENDU REUNION DE TRAVAIL

PROJET

Etat des lieux du projet de territoire Seudre

MAITRE D'OUVRAGE

SMASS et SYRES 17

LIEU / DATE DE REUNION

Saintes / le 12 juin 2017 – 10h

COMPTE-RENDU / REDACTEUR / DATE DE DIFFUSION

Compte-rendu / Claire BLONDEL / le 12 juin 2017

PRESENCES ET DIFFUSION

Prénoms, NOMS

| INTERVENANTS | STRUCTURE | PRESENT | DIFFUSION |
|-------------------|--|---------|-----------|
| Laurie DURAND | CDPMEM Charente-Maritime | X | X |
| Pierre JALLIFFIER | PNM Estuaire Gironde & Mer des Pertuis | X | X |
| Charlotte RHONE | CRC Poitou-Charentes | X | X |
| Claire BLONDEL | SMASS | X | X |
| Nicolas GUITTOT | SYRES 17 | X | X |

ORDRE DU JOUR

- 1. LE PROJET DE TERRITOIRE SEUDRE: ELEMENTS DE CONTEXTE;**
- 2. LA CONCERTATION DANS LE PROJET DE TERRITOIRE ;**
- 3. COLLECTE D'INFORMATION POUR L'ETAT DES LIEUX ;**
- 4. QUESTIONS DIVERSES.**

Nicolas GUITTOT introduit la réunion et présente le SYRES 17 et le SMASS. Il rappelle ensuite les grands principes et les dates clés de la mise en place des projets de territoire.

Claire BLONDEL explique qu'un modèle hydrogéologique permettra d'évaluer les volumes prélevables hivernaux et que ce sont ces données qui permettront de dimensionner les futures réserves de substitution. Elle précise que cette modélisation intervient dans le cadre d'un « chantier Etat » prévu pour la révision des DOE et sera réalisée par le BRGM sur une durée de 16 mois à partir du mois de juillet 2017.

Pierre JALLIFFIER demande quelle étude a permis d'évaluer les derniers DOE et de quand celle-ci date.
Réponse : Le DOE actuel a été calculé pour le SDAGE 1996. Suite à une étude lancée en 2014-2015 sur le bassin Adour Garonne pour vérifier la cohérence des DOE, certains bassins sont ressortis « à étudier plus précisément ». C'est le cas du bassin de la Seudre pour lequel une étude complémentaire sera lancée prochainement lorsque l'actualisation du modèle Crétacé sera avancée.

Un échange a ensuite lieu sur l'impact du manque d'eau douce sur la salinité de l'eau au niveau de l'estuaire.

Claire BLONDEL expose ensuite le calendrier prévisionnel du projet de territoire Seudre et explique comment la concertation va se mettre en place dans le cadre de ce projet. Elle prévient les participants que les premières réunions de travail en groupe se dérouleront pour le diagnostic à partir de septembre/octobre 2017.

Les participants sont plutôt réceptifs à l'idée de participer à ces réunions et à l'idée d'impliquer les professionnels de ces activités.

Nicolas GUITTOT et Claire BLONDEL demandent ensuite si les participants possèdent des données pouvant servir à l'élaboration de l'état des lieux et notamment des données permettant d'évaluer le poids économique des activités aquacoles sur le bassin.

Charlotte RHONE explique que le CRC PC ne possède pas de donnée précise sur la Seudre. Elle propose cependant de se référer aux études de 2011 et de 2015 du CGO.
Peu d'information existe sur le marais exploité.

Pierre JALLIFFIER propose de se documenter auprès des différents SCOT.

Laurie DURAND précise que le CDPMEM 17 réalise depuis plusieurs années des relevés de civelles. Cette activité est représentative de l'activité pêche sur le bassin de la Seudre. Elle propose d'envoyer ces informations par mail après avoir obtenu l'accord auprès de ses élus. Elle précise également que le CDPMEM 17 réalise depuis 2011 des programmes de repeuplement.

Pierre JALLIFFIER explique que le plan de gestion du PNM est en cours d'élaboration. Le parc caractérise actuellement les activités économiques et les différents usages et identifie les enjeux en concertation avec l'ensemble des membres du Conseil de Gestion du parc.

Après avoir échangé sur les données existantes et disponibles, une discussion s'amorce autour de l'impact des lâchés d'eau sur les activités conchylicoles.

Charlotte RHONE explique qu'il est nécessaire d'avoir des apports réguliers d'eau douce et une eau de bonne qualité. Elle précise d'ailleurs que la Seudre vient d'être classée en catégorie « B ».

Pierre JALLIFIER ajoute qu'une série de réseaux de surveillance (REMI, REPHY, ROCCH) existe et que les bulletins annuels sont disponibles au mois de juin (Lien : http://envlit.ifremer.fr/content/download/83326/603173/version/1/file/Bull_2017_LERPC.pdf).

Il est précisé que la mission littoral du Conseil départemental de la Charente-Maritime recherche les sources de dégradation de la qualité des eaux littorales (zones de protection conchylicole et site de baignade). Cette démarche fait l'objet d'une contractualisation avec les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne (Contact : Bruno SAMZUN).

Un échange a également lieu sur la représentativité du monde agricole sur le bassin de la Seudre (pas d'éleveur représenté en réunion, etc.).

Claire BLONDEL et Nicolas GUITTOT expliquent que la concertation du projet de territoire est envisagée avec l'ensemble des usagers agricoles et qu'une phase de recherche et de prise de contact est en cours et permettra de construire des groupes de travail hétérogènes.

Charlotte RHONE donne deux contacts d'agriculteurs :

- A Saint-Just, Ferme CHAGNEAUD, **Christophe CHAGNEAUD** (a récemment modifié ses pratiques) ;
- **Michael DAUNAS**.

Les participants ajoutent qu'il est possible de retrouver des agriculteurs via les journaux communaux, les pages jaunes ou encore par les AMAP.

Des échanges ont enfin lieu sur la réduction des prélèvements pour l'AEP et plus particulièrement pour l'utilisation de l'eau potable par le tourisme.

Il apparaît comme nécessaire de trouver des actions en ce sens, bien que le département de la Charente-Maritime soit largement orienté vers l'activité touristique.

La question de la valorisation de l'eau potable est également discutée et certaines solutions apparaissent telles que :

- Mettre en place des quotas pour l'utilisation de l'eau potable ;
- Protéger les captages ;
- Mettre en place des interconnexions de sécurité avec d'autres bassins.

La réunion se termine à 12h10.